



Le Jura Libre n° 2904 du jeudi 29 janvier 2015

Editorial

Laurent Girardin

La minorité bavarde

L'assemblée des délégués de l'UDC bernoise qui s'est tenue la semaine dernière à Belp nous a fourni un exemple affligeant de la position minoritaire du Jura-Sud au sein du Grosskanton.

Pour mémoire, les représentants du parti constituant la plus importante force politique du canton de Berne étaient appelés à désigner la liste de leurs candidats pour l'élection au conseil national de cet automne prochain.

Le comité directeur de l'UDC bernoise proposait de réserver deux lignes en tête de liste pour deux candidats francophones, ce que la section du Jura-Sud jugeait insuffisant pour permettre d'assurer l'élection d'un de ses prétendants. Les partisans de la minorité romande (si l'on peut dire...) exigeaient le cumul du seul Manfred Buehler afin d'éviter le scénario de 2011 qui a abouti, pour la première fois depuis 1848, à l'absence aux Chambres fédérales de tout représentant du territoire jurassien sous tutelle bernoise.

Las ! Au terme d'un débat qui s'est déroulé exclusivement en dialecte bernois, les quelques 400 participants à cette assemblée de l'UDC bernoise ont balayé la proposition de la section du Jura-Sud par 288 voix contre 74.

La délégation agrarienne du Jura méridional avait pourtant tout tenté. Un peu à l'image de ce que disait l'humoriste Guy Bedos, « contre le camp de la majorité silencieuse, elle avait choisi la minorité bavarde ». Nombreux furent les membres francophones à prendre la parole, usant parfois des arguments les plus pessimistes : « La menace des séparatistes et de la gauche existe ; il faut une UDC forte pour maintenir Moutier dans le giron bernois ». « Le geste du comité est insuffisant ; si Moutier disait oui au canton du Jura, la Question jurassienne reviendrait très vite sur le devant de la scène » a-t-on notamment entendu.

Même le représentant des « amis du Jura bernois », Hans Maurer, a prédit une catastrophe pour le Jura-Sud s'il n'avait pas d'élus cet automne.

En dépit des gesticulations des UDC de la partie francophone du canton de Berne et comble de l'ironie, on a même vu la section de la ville de Berne réclamer pour elle-même un privilège identique à celui du Jura-Sud pour le cas où la proposition de l'UDC-JB serait acceptée... En outre, un représentant du Seeland, région à laquelle on propose d'arrimer bientôt le Jura méridional avec Bienne comme pôle central, a pour sa part carrément proposé d'inscrire les candidats par ordre alphabétique et de renoncer aux têtes de liste.

Ces exemples démontrent à l'envi que le Jura méridional est et restera considéré comme n'importe quelle autre région du canton de Berne. N'en déplaise à ses partisans bernois et pour reprendre une définition du philosophe Emmanuel Kant, « la minorité demeure l'incapacité de se servir de son pouvoir de penser sans la direction d'autrui ».

Tout cela n'est guère de bon augure lorsqu'il s'agira de mettre un « + » au « statu quo » du Jura-Sud !